



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2024 A 18 HEURES 30

Présents : Messieurs CHEVAUX Bruno, DEBBAH Joël, DESGOUILLE Daniel et Rodolphe, , CLAIROTTE Christian, LORNET Denis, MARESCHAL Rémi, Mesdames JOUILLE Jocelyne et QUIZEL Aurélie.

Absents, excusés : Monsieur DUQUENNE Jean-Michel et Madame BERTHAUD Vanessa (procurations respectives à Messieurs DESGOUILLE Daniel et CHEVAUX Bruno)

Ordre du Jour :

Ecoquartier Meix Ravas : état d'avancement,

Finances : ouverture de crédits avant le vote du budget 2025,

Bois :

** proposition d'achat d'une parcelle de bois pour 2025, parcelle ZI 67,*

** bornage de la parcelle ZL 33 (bois déjà acheté par la commune),*

** point sur le déroulement de l'affouage,*

Education : demande de subvention de l'Ecole Laurent MONNIER pour un séjour à PARIS en 2025, classe primaire, compte-rendu du Conseil d'Ecole du 5 Novembre 2024,

Convention ETA ROBERT/Commune : renouvellement,

Affaires diverses

Heure début de séance : 18 heures 30

Ecoquartier le Meix Ravas

Le Maire fait le point sur l'état d'avancement des ventes des parcelles. Il reste toujours 5 parcelles à vendre. Le Conseil Municipal en prend acte.

Finances

L'Assemblée décide l'ouverture de crédits correspondant au quart des dépenses d'investissement budgétisées en 2024, avant le vote du budget 2025. Cela représente un montant de 16 342.91 euros à répartir aux chapitres 16, 20 et 21 du budget principal.

Bois

- L'Assemblée décide d'acheter un bois (parcelle ZI 67) pour un prix proposé de 3 000 euros fait par l'actuel propriétaire.
- Une matérialisation des bornes a été faite sur la parcelle ZL 33, propriété de la commune. Cette parcelle sera intégrée dans le patrimoine forestier de la commune.
- M. CLAIROTTE Christian fait le point sur l'affouage. Il se déroule dans de bonnes conditions.

Convention avec ETA ROBERT Pierre/commune

Le Conseil Municipal renouvelle dans les mêmes conditions que les années précédentes, la convention pour l'hiver 2024/2025 pour le déneigement des rues et places du village.

Ordures Ménagères

La commune rappelle qu'elle récupèrera auprès des locataires la taxe des ordures ménagères pour l'année 2025 comme les années précédentes. Le Conseil Municipal en prend acte.

Taxe de séjour

A titre d'information, le Maire informe le Conseil Municipal que les taxes de séjours qui s'appliquent sur les logements locatifs de courtes durées sont encaissées par la communauté d'agglomération du Grand DOLE qui a la compétence « tourisme ».

Education

Une subvention est accordée à l'école Laurent Monnier pour un séjour à PARIS en 2025 auquel participeront trois élèves domiciliés à AUMUR et à l'école Anne RAFFY pour 3 voyages pédagogiques organisés en Mai 2025, 11 enfants d'AUMUR devraient participer. 60€ sera versé par enfant aumurois pour l'ensemble de ces voyages.

Le Maire présente le compte-rendu du conseil de l'école Anne Raffy du 5 Novembre 2024. Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu en Novembre 2024. L'école compte 199 élèves, pour la rentrée 2025, ils seront 190. Un exercice « incendie » s'est déroulé le 30 Septembre, un autre PPMS, le 17 Octobre et un dernier « alerte attentat », la semaine du 2 Décembre. Les projets en cours ont été passés en revue. Parmi eux, on peut citer la visite d'un collège public pour les élèves de CM2, des sorties au cinéma, à la ludothèque de DAMPARIS, à la médiathèque de DOLE et à la bibliothèque municipale, un échange pédagogique avec le Conservatoire de DOLE et le tennis club de TAVAUX. Les classes ont couru pour le Téléthon et participeront à la nuit de la lecture. Ils ont fait la semaine du goût, fêteront la science et participeront au concours des petits molières. Le Conseil Municipal n'émet pas d'observation particulière.

Caserne des Pompiers de SAINT AUBIN

Le projet de construction de la caserne se poursuit. Le coût est estimé à 531 500 € HT. La somme de 265 750 euros HT serait à la charge des 4 communes concernées. Pour AUMUR, cela représente un montant de 30 938.54€ entièrement pris en charge par le Grand DOLE. Le Conseil Municipal accepte le projet et missionne le Maire de signer la convention correspondante.

Hebdo 39

Le journal hebdomadaire gratuit d'informations locales propose de mettre en place un présentoir dans la commune. L'installation est gratuite et permet de rendre l'information accessible à tous. Aucune gestion n'est demandée à la commune. Chaque semaine, des livreurs du journal remplacent les anciens exemplaires par les nouveaux et récupèrent ceux de la semaine passée. Cette offre répond à une demande de plusieurs administrés. Ainsi, le Conseil Municipal accepte cette proposition, l'installation se fera à l'abri bus, à côté de la boîte à livres.

Remerciements

La commune accepte deux dons faits par des familles pour le prêt de la Salle Michel ROBERT à l'occasion des décès de Mesdames Fernande CLAIROTTE et Suzanne CRETENET (respectivement 20 et 30 euros).

Repas des Anciens

Il s'est bien déroulé dans une très bonne ambiance. 61 personnes ont participé au repas et 35 colis ont été distribués.

Eclairage Public

Les 60 lampes restantes vont être équipées de leds. Le dossier de demande de subvention est en cours d'étude par la Sous-Préfecture de DOLE.

Dates des évènements à AUMUR pour 2025

- Voyage des enfants de fin d'année scolaire : Samedi 14 Juin,
- Fête patronale : 18, 19 et 20 Juillet,
- Repas des Anciens : Samedi 22 Novembre,
- Noël des enfants : Samedi 13 Décembre.

Fin de la séance : 21 heures

Le Maire,
Bruno CHEVAUX

Le Secrétaire de Séance,
Christian CLAIROTTE



DELIBERATIONS PRISES à l'unanimité	
D241312055	Ouvertures de crédits avant vote du budget 2025
D241312056	Acquisition d'une parcelle de bois
D241312057	Intégration d'une parcelle au patrimoine forestier de la commune
D241312058	Renouvellement de la convention ETA ROBERT et commune pour le déneigement des voies communales
D241312059	Acceptation du projet de construction de la caserne et de signature de la convention correspondante
D241312060	Installation d'un présentoir et distribution des journaux de l'Hebdo
D241312061	Dates des évènements organisés par la commune en 2025
D241312062	Subvention à l'école Anne RAFFY
D241312063	Subvention à l'école Laurent MONNIER